

VILLE DE COGNAC (CHARENTE)**EXTRAIT**

du registre des délibérations du Conseil Municipal

séance du 21 juillet 2011

Conseillers en exercice :	33
présents :	26
pouvoirs :	7
Votants :	33
Abstentions :	0
voix pour :	33
voix contre :	0

Aujourd'hui jeudi 21 juillet 2011 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 13 juillet 2011, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.

ETAIENT PRESENTS

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – Mlle Marianne REYNAUD – M. Serge LEBRETON – Mme Michelle LE FLOCH – M. Gérard JOUANNET – Mme Françoise MANDEAU – M. Romuald CARRY – M. Claude GUINET - M. Jean-Marie MASSON – Mme Sylvie MAMET - Mme Maud POURQUIER - M. Patrick BOMPOINT– Mme Marie-Paule ANCELIN - Mme Marie-Laure CANO - Mme Adjoua KOUAME - M. Simon CLAVURIER - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Gilles LE MOINE – M. Jean-François VALEGEAS - Mme Jeanine PROVOST – Mme Emilie RICHAUD - M. Noël BELLIOU – M. Michel JAYAT - Mme Maryvonne LAURENT -

ETAIENT EXCUSES

M. Jean-François HEROUARD (donne pouvoir à M. Simon CLAVURIER) - Mlle Brigitte BONNEAU (donne pouvoir à Mme Sylvie MAMET) - M. Bernard CHAMBAUDRY (donne pouvoir à Mme Maud POURQUIER) - Mme Dominique CHARMENSAT (donne pouvoir à M. Patrick SEDLACEK) – M. Gérard DELIGNE (donne pouvoir à Mme Marie-Paule ANCELIN) - M. Jérôme MOUHOT (donne pouvoir à M. Michel JAYAT) – Mme Dominique HALLEY (donne pouvoir à Mme Maryvonne LAURENT) -

Mlle Marianne REYNAUD est nommée secrétaire de séance.

PATRIMOINE COMMUNAL**CESSION DE L'IMMEUBLE 62 RUE DE LA PROVIDENCE****2011.108**

Par délibération en date du 23 septembre 2010, le conseil Municipal avait accepté de vendre l'immeuble sis à cognac, 62 rue de la Providence à Madame et Monsieur RASO.

Par courrier en date du 21 février 2011, les acquéreurs potentiels faisaient savoir qu'ils renonçaient à cette acquisition.

Suite à la remise en vente de ce bien, Madame DESQUINES, locataire de ce logement a fait part de son intention de se porter acquéreuse pour la somme de 70 000 €.

Bien que l'offre soit inférieure à l'avis de Domaines (avis en date du 10 mai 2011), il est proposé au Conseil Municipal

D'ACCEPTER l'offre de Madame Ghislaine DESQUINES portant sur l'acquisition de l'immeuble comprenant le logement et le garage sis à Cognac, 62 rue de la Providence, cadastré BI n° 401p pour la somme de 70 000 € net vendeur.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir en l'étude de Maître NAU.

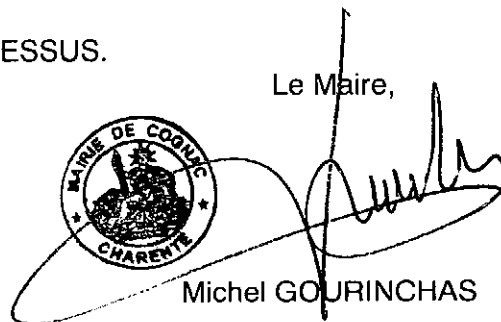
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

SE PRONONCE favorablement sur la cession de l'immeuble sis 62 rue de la Providence à Mme Ghislaine DESQUINES, pour la somme de 70 000 € net vendeur.

AUTORISE M. le Maire à signer l'acte à intervenir en l'étude de Me NAU.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,

Michel GOURINCHAS

